

<https://www.xn--lecanardrepublicain-jwb.net/spip.php?article597>



Le FN et le marché transatlantique

- Gouvernance mondiale & mondialisation -



Date de mise en ligne : mercredi 2 mai 2012

Copyright © Le Canard républicain - Tous droits réservés

Mise au point à partir des textes officiels présents sur le site du Parlement européen.

Les principaux leaders du Front national ont-ils soutenu oui ou non le projet du marché transatlantique avant le 13 janvier 2009 ?

À cette date, Agoravox publiait - *un jour après le site du [Canard républicain](#)* - l'article « [La création de l'Union atlantique se précise](#) », permettant - *pour la première fois sur un site majeur du web* - de faire découvrir certains aspects méconnus - *à l'époque* - de [la construction « européenne »](#). Dans celui-ci, la résolution du Parlement européen du 8 mai 2008 sur le Conseil économique transatlantique - P6_TA(2008)0192 [1] -, avait déjà été évoquée mais sans s'attarder - *malheureusement* - sur les votes effectués par certains parlementaires...

Quelques-uns se sont attelés à cette tâche en s'appuyant sur un site : [votewatch.eu](#). Ils ont également regardé le procès-verbal de la journée du 08/05/08. Mais il manquait quelque chose à leurs travaux : les textes officiels des amendements n°1 et 3 - P6_AMRC(2008)0209(001-003) [2] -. Ceux-ci étant maintenant à notre disposition, il est possible de faire une synthèse complète nous autorisant à répondre à la question centrale posée précédemment.

Le 6 mai 2008, une proposition de résolution commune - RC-B6-0209/2008 [3] - était déposée par les groupes PPE-DE, PSE, ALDE, Verts/ALE et UEN sur le Conseil économique transatlantique - *notons que Benoît Hamon est cité* -. [Cette proposition](#) a été adoptée, mais malheureusement nous ne pouvons pas connaître les votes des parlementaires concernant [le texte final](#) approuvé après amendements. Par contre, pour ces derniers, nous avons le détail des votes pour deux d'entre eux : les n°1 et 3 formulés par Jonathan Evans, Elmar Brok, Corien Wortmann-Kool, James Elles, Andreas Schwab et Urszula Gacek au nom du groupe PPE-DE.

Bruno Gollnisch, Carl Lang, Marine Le Pen et Jean-Claude Martinez avaient [voté positivement](#) à l'amendement n°1 [4].

Amendement 1 Jonathan Evans, Elmar Brok, Corien Wortmann-Kool, James Elles, Andreas Schwab et Urszula Gacek au nom du groupe PPE-DE	
Proposition de résolution commune PPE-DE, PSE, ALDE, Verts/ALE et UEN Conseil économique transatlantique	
Proposition de résolution commune Paragraphe 4	
<i>Proposition de résolution commune</i>	<i>Amendement</i>
4. estime que les deux administrations devraient établir d'ici au sommet 2009 entre l'Union européenne et les États Unis une feuille de route détaillée exposant comment concrétiser, <i>dans un cadre</i> spécifique, l'engagement à long terme de réaliser le marché transatlantique;	4. estime que les deux administrations devraient établir d'ici au sommet 2009 entre l'Union européenne et les États Unis une feuille de route détaillée exposant comment concrétiser, <i>en fixant pour les différents secteurs un calendrier</i> spécifique, l'engagement à long terme de réaliser le marché transatlantique;

Source : <http://www.europarl.europa.eu/> ; page 1 [5]

Carl Lang, Marine Le Pen et Jean-Claude Martinez se sont abstenus pour l'amendement n°3, alors que Bruno Gollnisch a voté POUR [6].

Amendement 3

Jonathan Evans, Elmar Brok, Corien Wortmann-Kool, James Elles, Andreas Schwab et Urszula Gacek
au nom du groupe PPE-DE

Proposition de résolution commune
PPE-DE, PSE, ALDE, Verts/ALE et UEN
Conseil économique transatlantique

Proposition de résolution commune
Paragraphe 37 bis (nouveau)

Proposition de résolution commune

Amendement

37 bis. est d'avis que, sans considération des résultats du programme de Doha pour le développement, le concept de marché transatlantique consistant à recourir à la coopération dans le domaine réglementaire afin d'obtenir la suppression progressive des barrières non tarifaires pourrait jouer un rôle majeur dans le maintien de la dynamique qui sous-tend la croissance économique mondiale;

Source : <http://www.europarl.europa.eu/> ; page 3 [7]

Ces deux amendements ont été adoptés ; le n°3 est devenu le paragraphe 38 du [texte final](#) en terminant notamment par « *sous-tend l'intégration économique mondiale* ».

Ainsi, à partir de ces éléments, il ne fait aucun doute aujourd'hui que le FN était un partisan du marché transatlantique avant 2009. Est-ce une surprise que ce parti, adepte de l'ultralibéralisme économique - *avant sa fausse mutation* -, soit un élément du système mondialiste ? Non...

Carl Lang, un « dissident » du FN ayant posé sa candidature à l'élection présidentielle, était en désaccord avec l'idée de Marine Le Pen de négocier une sortie de l'euro. Cette dernière, d'ailleurs, ne veut pas réellement sortir de l'euro puisqu'elle soumet cette décision au bon vouloir de « l'Axe franco-allemand », traditions versaillaises et vichystes obligent...

En effet, le FN est dans la continuité de la [France européenne sous Vichy](#) et des aspirations mondialistes de [la Synarchie](#), qui souhaitait déjà la création de l'Union européenne à travers [le Pacte synarchique](#).

On peut noter également le non-sens représenté par le fait que ce parti ait des députés au Parlement européen quand celui-ci se proclame antimondialiste et défenseur de la souveraineté nationale...

Le FN, par l'intermédiaire d'un membre de son comité central, Pierre Cheynet, n'avait-il pas salué l'entrée de Makis Voridis - *membre du Laos (formation d'extrême-droite antiouvrière ayant pour principal soutien le patronat) dont l'invité d'honneur de son mariage était Jean-Marie Le Pen et Carl Lang son témoin à l'église* - dans le [gouvernement d'union \(anti\)nationale en Grèce](#) à la botte de la Troïka ?

Duodi 12 Floréal an CCXX

Article également publié par l'Association pour une Constituante [8].

[1] <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?type=TA&reference=P6-TA-2008-0192&language=FR&ring=P6-RC-2008-0209> ; copie du document :



[2] <http://www.europarl.europa.eu/> ; copie du document :



[3] <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?type=MOTION&reference=P6-RC-2008-0209&language=FR> ; copie du document :



[4] <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//NONSGML+PV+20080508+RES-RCV+DOC+PDF+V0//FR&language=FR> ; page 15 ; copie du document :



[5] Copie du document :



[6] <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//NONSGML+PV+20080508+RES-RCV+DOC+PDF+V0//FR&language=FR> ; pages 17&18 ; copie du document :



[7] Copie du document :



[8]



Article publié sur le site de l'APUC le 1er mai